

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXAMENS DE CONDUITE

Le SAN présente une vidéo pour encourager les élèves conductrices et conducteurs à se former davantage

De nombreux élèves conductrices et conducteurs vaudois sous-estiment leurs besoins en formation pour l'obtention du permis. Afin de sensibiliser les candidats au permis de conduire à l'importance d'un apprentissage adéquat et professionnel, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) a réalisé une vidéo montrant les exigences requises pour se présenter à un examen de conduite. Il s'agit d'une première en Suisse.

Obtenir son permis de conduire au plus vite, gage de liberté et étape importante dans la vie, reste l'objectif prioritaire de nombreux Vaudoises et Vaudois. Cependant, le Service des automobiles et de la navigation constate que le niveau de formation et de préparation pour l'examen de conduite reste insuffisant dans le canton. Si 59% des candidates et candidats ont obtenu le sésame en 2014 – chiffre en hausse constante depuis plusieurs années –, ces résultats restent en dessous de la moyenne suisse.

Afin de sensibiliser les candidates et candidats à cette problématique par des moyens de communication actuels, le SAN a réalisé une vidéo qui montre clairement les exigences requises pour se présenter à un examen de conduite. Consciente de l'importance de la sécurité routière et du rôle-clé des jeunes dans le trafic, la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro soutient activement la démarche. Il s'agit d'une première en Suisse, qui fait suite à la vidéo réalisée et mise en ligne pour les deux-roues.

De nombreuses mesures ont été introduites ces dernières années au niveau de l'accueil et la mise en condition lors des examens de conduite. Une étroite collaboration avec les associations des professionnels de la formation a aussi contribué à améliorer le niveau de formation. Le SAN entend poursuivre sans relâche ses efforts pour promouvoir une solide formation de base des conductrices et des conducteurs, ainsi que le perfectionnement obligatoire ou volontaire.

Lausanne, le 16 mars 2015

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14; Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01 -pascal.chatagny@vd.ch Vidéo en ligne:
www.vd.ch/san